

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

SAMEDI 21 AVRIL 1917

Pour couper avec plus d'art la Belgique en deux, un arrêté paru au ***Bulletin des lois*** de ce matin sépare l'arrondissement de Nivelles de la province de Brabant et le rattache à la province du Hainaut. Le pays de Nivelles fait partie intégrante du Brabant depuis le temps le plus immémorial ; c'est la partie principale de ce qu'on appelle le Brabant wallon. Le Brabant wallon va maintenant, selon la conception administrative boche, être presque entièrement incorporé au Hainaut.

Et les conseillers provinciaux de Nivelles ? Ils siégeront au conseil provincial du Hainaut – théoriquement d'ailleurs – puisqu'on ne convoque plus les conseils provinciaux. De même le député permanent pour Nivelles siégera dorénavant dans la députation permanente du Hainaut – théoriquement, toujours, puisque les députations permanentes ont refusé de continuer l'exercice de leurs fonctions.

Le nombre des conseillers provinciaux et députés permanents du Brabant et du Hainaut est modifié en conséquence.

Le gouvernement général voulait d'abord

rattacher l'arrondissement de Nivelles à la province de Namur, moins peuplée que le Hainaut et avec laquelle il a plus d'affinités naturelles qu'avec cette dernière province. Mais la mesure eut entraîné la modification des ressorts de la Cour d'appel de Bruxelles et de la Cour d'appel de Liège, la province de Namur se trouvant sous la juridiction de cette dernière. C'eût été une complication de plus et qui eût pu conduire à des conflits avec le pouvoir judiciaire. On s'est donc résigné à l'expédient que consacre l'arrêté d'aujourd'hui.

Notes de Bernard GOORDEN.

L'arrêté (du 13 avril 1917) *séparant l'arrondissement de Nivelles de la province de Brabant* est repris en trois langues aux pages 53-56 de la ***Législation allemande pour le territoire belge occupé*** (textes officiels) ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1917, volume 11, 19 avril 1917, N°335 :
<https://ia801408.us.archive.org/32/items/lgislationalle11hubeuoft/lgislationalle11hubeuoft.pdf>